



**Handicapés,
mais pas sans
droits !**



Vendredi 19 octobre à 11 heures
en haut des Allées de Vilotte à FOIX

Nous traverserons la rue pour dire :

NON ! À la régression sociale

NON ! À la baisse de la PCH (prestation de compensation du handicap)

NON ! Au régime de retraite par point ou par capitalisation

OUI ! Pour un service public d'accueil du handicap et pour l'autonomie

OUI ! À l'augmentation de nos retraites

OUI ! Pour le maintien et l'amélioration d'un régime de retraite solidaire et par réparation.

Le Conseil Départemental de l'Ariège, qui dans la droite ligne du gouvernement ne cesse de s'en prendre aux plus socialement et économiquement fragilisés, a pris la décision en date du 2 juillet 2018 de baisser à 85% la prise en charge des heures de PCH (prestation de compensation du handicap). Celle-ci étant l'élément le plus fréquemment attribué pour cette prestation représentant 45 % de la part de l'ensemble des éléments de la PCH attribués (source *CNSA2016). Non seulement cette décision viendra impacter les personnes handicapées, mais également l'emploi des salariés et aidants de l'aide à domicile.

Le fond départemental de compensation est géré par la MDPH, alimenté principalement par l'État, les conseils départementaux et la sécurité sociale. La PCH est destinée à couvrir certains coûts liés aux handicaps, pour satisfaire des besoins élémentaires avec l'aide d'une tierce personne (manger, se lever, se laver, s'orienter, se déplacer, entendre, comprendre, s'exprimer...) **C'est une aide humaine** et/ou technique, par exemple pour rémunérer un salarié ou dédommager un aidant familial ou permettre l'adaptation d'un véhicule...car la PCH est une **Prestation qui Compense le Handicap**.

Alors oui ! Messieurs, Mesdames les conseillers départementaux, votre décision d'économie budgétaire attaquant les plus précaires est inacceptable, honteuse et anti social. D'autant que votre décision intervient alors que le gouvernement se prépare à nous imposer d'une façon toute aussi inacceptable une énième réforme des retraites qui viendra précipiter encore un peu plus, beaucoup d'entre nous (retraités, personnes handicapées et les femmes) dans une précarité des plus extrêmes.

Alors c'est tous ensemble, handicapés, invalides, aidants familiaux, salarié (es) de l'aide à domicile, associations, syndicats, **mobilisons-nous !**

*CNSA Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Pamiers, le 07/10/2018



Nom _____ Prénom _____

Tél. perso. ou portable : _____ Tél. au travail : _____

Courriel : _____ Profession : _____

Adresse personnelle : _____

Entreprise (nom et adresse) : _____

A renvoyer à l'Union Locale de votre secteur:

Union Locale Foix, 1 Rue du Rocher, 09000 Foix, 05 61 02 84 44, ulcgtfoix@gmail.fr

Union Locale Lavelanet, 6 rue René Cassin, 09300 Lavelanet, 05 61 03 16 94, ulcgtlavelanet@gmail.com

Union Locale Pamiers, 17 place Albert Tournier 09100 Pamiers, 05 34 01 35 43, ulcgt.pamiers@orange.fr

Union Locale St Girons, 100 Av Maréchal Foch 09200 St Girons, 05 61 66 38 53, ulcgt.st-girons@orange.fr

Union Locale Tarascon, 10 Av de l'Ayroule, 09400 TARASCON, 05 61 05 64 44, ulcgthatarascon@orange.fr